



MINI EMS
3-4 ANS



ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

5 À 10 ANS



Service des sports : 04 79 35 78 87
sports@aixlesbains.fr

www.aixlesbains.fr
f x t @aixlesbainsfr

ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

INSCRIPTIONS MINI EMS + EMS

Les inscriptions se feront
au guichet unique Aix'Pass,
au 7 rue Davat.



MINI EMS

Petite et moyenne sections

EMS

Grande section -> CM2

**Le mardi 3 septembre
2024 à 8h**

Pour des raisons de sécurité
et de taux d'encadrement,
les places sont limitées
à 16 enfants pour les séances
du mardi et du jeudi.

**À partir du mercredi
4 septembre 2024**

**PORTES
OUVERTES**

Pour tout renseignement,
les éducateurs sportifs organisent
des séances portes ouvertes pour
les parents et les enfants de toutes
les sections au **gymnase des
Prés-Riants** (rue des Prés-Riants) :

- **le mardi 3 septembre 2024**
de 16h45 à 18h
- **le mercredi 4 septembre 2024**
de 10h à 11h30
- **le jeudi 5 septembre 2024**
de 16h45 à 18h.



CHARTRE

DE BONNE CONDUITE

Les manquements répétés
aux règles de savoir-vivre en
communauté seront susceptibles
de conduire à une exclusion
temporaire voire définitive,
après échange avec les parents,
des activités de l'École
municipale des sports.

Les parents s'engagent
à respecter les horaires
de début et de fin d'activités.

Pour bénéficier des activités
de plein air, les enfants doivent
obligatoirement participer
aux séances de la semaine.



Flashez ce QR code pour accéder
directement à l'ensemble des
informations relatives à l'École
municipale des sports sur le site
internet de la Ville d'Aix-les-Bains.

Les activités débuteront le lundi 9 septembre 2024.

MINI EMS • Pour les enfants de 3 et 4 ans

MATERNELLES PS • né(e)s en 2021

Le mardi de 16h45 à 18h
*Préau de l'école
maternelle de la Liberté*

MATERNELLES MS • né(e)s en 2020

Le jeudi de 16h45 à 18h
*Préau de l'école
maternelle de la Liberté*

EMS • Pour les enfants de 5 à 10 ans

MATERNELLES GS • né(e)s en 2019

Le mercredi de 10h à 11h30 - *Gymnase des Prés-Riants*

CP • né(e)s en 2018

Le mardi de 16h45 à 18h - *Gymnase des Prés-Riants*

CE1 • né(e)s en 2017

Le jeudi de 16h45 à 18h - *Gymnase des Prés-Riants*

CE2 • né(e)s en 2016

Le lundi de 16h45 à 18h - *Gymnase des Prés-Riants*

CM1 • né(e)s en 2015 & CM2 • né(e)s en 2014

Le lundi de 16h45 à 18h

1^{re} séance de prise de contact le lundi 9 septembre à 16h45 au gymnase des Prés-Riants, puis stage dans les clubs sportifs aixois (voir planning lors de l'inscription).

Accès au gymnase : gratuité du parking pendant 20 minutes pour la dépose des enfants.

LES ACTIVITÉS PLEIN AIR

Mini EMS : le mercredi de 8h30 à 11h30 • EMS : le mercredi de 14h à 16h30

TARIFS

FAMILLE AIXOISE

QUOTIENT FAMILIAL	1 ^{ER} ENFANT	2 ^E ENFANT	À PARTIR DU 3 ^E ENFANT
0 - 350	40 €	30 €	20 €
351 - 650	49 €	36 €	25 €
651 - 950	56 €	42 €	29 €
951 - 1250	67 €	51 €	34 €
1251 - 1550	84 €	62 €	42 €
1551 et +	103 €	76 €	51 €

Pour les familles aixoises, fournir obligatoirement l'attestation du quotient familial de la CAF.



FAMILLE NON AIXOISE

1 ^{ER} ENFANT	2 ^E ENFANT	À PARTIR DU 3 ^E ENFANT
117 €	88 €	58 €

PIÈCES À FOURNIR

AU GUICHET UNIQUE AIX'PASS

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Photocopie du quotient familial CAF ou dernier avis d'imposition en cours pour les Aixois

AUX ÉDUCATEURS SPORTIFS

- Fiche d'inscription
- Photo d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assurance Responsabilité civile et individuelle accident

ATTENTION, LORS DE L'INSCRIPTION, LE COMPTE AIX'PASS DOIT ÊTRE À JOUR DE TOUTS SES RÈGLEMENTS.

Les enfants dont le dossier d'inscription n'est pas complet ne seront plus acceptés aux séances de l'École municipale des sports à partir du 30 septembre 2024.

L'École municipale des sports a été créée il y a 50 ans par la Mairie d'Aix-les-Bains.

Encadrées par des éducateurs sportifs territoriaux, les séances de l'EMS s'adressent aux enfants d'Aix et des communes environnantes et leur permettent de découvrir différents sports et de prendre goût à la pratique sportive de manière ludique.



LES ACTIVITÉS

Chaque classe d'âge bénéficie d'une séance hebdomadaire après l'école.

Durant ces séances, les activités dites de base sont approchées sous forme ludique : gymnastique, athlétisme, sports collectifs, natation, sports d'opposition...

Pour les CM1 et CM2, l'année se décompose sous forme de plusieurs stages dans les clubs sportifs aixois.

LES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

MINI EMS

Les séances se dérouleront au sein du préau de l'école maternelle de la Liberté et sur son plateau sportif, et en plein air le mercredi matin avec des sorties à thèmes : vélo, jeux olympiques, luge, chasse au trésor...

EMS

De la grande section de maternelle jusqu'au CM2, la séance de plein air du mercredi après-midi permet de découvrir de nombreux sports de loisirs dans différents lieux du bassin aixois : jeu de piste au bois Vidal, roller, vélo au bord du lac, VTT au Revard, jeux olympiques, rallye photos, ski de fond, ski alpin, luge l'hiver, etc...



Un programme détaillé sera communiqué avant chaque période de vacances scolaires.

C'est ainsi que plus de 250 enfants fréquentent l'École municipale des sports d'Aix-les-Bains chaque semaine.

Durant les séances, de **multiples activités** seront proposées aux enfants pour leur permettre d'acquérir les **bases motrices** des différentes pratiques physiques qu'ils pourraient rencontrer dans leur vie sportive à venir.

Date de naissance / / Fille Garçon

Nom

Prénom

Adresse

Nom du père

Nom de la mère

Téléphone

Portable

E-mail

Classe École

Inscription Réinscription

Observations particulières

Droit à l'image (conditions détaillées sur www.aixlesbains.fr/sports/ems)

J'autorise la Ville d'Aix-les-Bains à utiliser l'image de mon enfant pour illustrer ses publications web ou papier : Oui Non

Charte de l'EMS (consultable sur www.aixlesbains.fr/sports/ems)

J'atteste avoir pris connaissance de la charte de l'EMS.

Questionnaire de santé (imprimé disponible sur www.aixlesbains.fr/sports/ems)

Je certifie que mon enfant a répondu **NON** à toutes les questions sinon je fournis un certificat médical.

Date / / Signature

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées pour une inscription à l'EMS et à la Mini EMS et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées durant 5 ans. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter notre délégué à la protection des données par mail à dpo@aixlesbains.fr ou par voie postale à Mairie, Place Maurice Mollard, 73100 Aix-les-Bains. Si vous estimez, après nous avoir contactés que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

